

Trebic (République Tchèque)

No 1078

1. IDENTIFICATION

<i>Etat partie :</i>	République Tchèque
<i>Bien proposé :</i>	Quartier juif et basilique Saint-Procope de Trebic
<i>Lieu :</i>	Région de Vysocina, district de Trebic
<i>Date de réception :</i>	16 novembre 2001
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Le bien est également un secteur de ville historique aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Brève description :

L'ensemble du quartier juif, du vieux **cimetière** juif et de la basilique Saint-Procope de Trebic évoque la coexistence des cultures chrétienne et juive depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle. Le quartier juif est un témoignage exceptionnel des différents aspects et fonctions de ce type de communauté. La basilique Saint-Procope, construite à l'intérieur d'un monastère bénédictin au début du XIIIe siècle, est un témoignage exceptionnel de l'influence du patrimoine architectural de l'Europe de l'Ouest dans cette région.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé se trouve dans la ville de Trebic et il est constitué de trois composantes distinctes : le quartier juif, le cimetière juif et la basilique Saint-Procope, tous trois situés sur la rive nord de la rivière Jihlava. Le quartier juif couvre une superficie de 4,4 ha, il est limité au sud par la rivière, au nord par une colline et à l'ouest par une rue. Le cimetière se trouve au nord, derrière la colline, et la basilique Saint-Procope s'élève sur une petite colline à l'ouest du quartier juif. Le reste de la ville historique de Trebic s'est développé surtout sur la rive sud de la rivière. L'ensemble fait partie d'une zone urbaine protégée, entourée d'une zone tampon étendue (environ 143 ha).

Quartier juif : Le quartier juif borde la rivière et s'accroche au flanc de la colline. Le plan du quartier est axé sur deux rues principales parallèles à la rivière, celle d'en bas étant notablement plus large que celle qui

chemine en haut de la colline. Ces deux rues et les berges de la rivière sont reliées entre elles par plusieurs ruelles et passages médiévaux dont certains traversent les maisons. Les bâtiments de style vernaculaire consistent généralement en un rez-de-chaussée voûté construit en pierre et surmonté de un ou deux étages avec des plafonds construits en bois. Certaines façades montrent des éléments datant de la Renaissance ou de la période baroque mais nombre d'entre elles sont plus récentes, y compris du XXe siècle. Considérant la multiplicité et le foisonnement des limites de propriétés qui caractérisent le quartier, les constructions se distinguent plus par la diversité des styles que par l'unité. Un bâtiment typique pourra être traversé par une ruelle médiévale, posséder des voûtes Renaissance au rez-de-chaussée, une façade XVIIIe siècle dans la partie supérieure, une porte d'entrée du XIXe siècle et des travaux de maçonnerie datant des années 1930 dans la partie inférieure donnant sur la rue. En raison de contraintes politiques, l'espace du quartier juif était restreint. Les limites naturelles du quartier ont évité l'élévation de murs de séparation, bien que « séparation » (*eruf*) il y ait eu jusqu'en 1875, date à laquelle l'émancipation des Juifs autorisa ces derniers à se déplacer librement et à acheter des biens en dehors du quartier juif. C'est ainsi que les riches s'installèrent ailleurs et qu'il ne resta dans cette partie de la ville que la population pauvre.

La zone était typiquement organisée en copropriétés. Il y avait souvent plusieurs propriétaires par maison (parfois jusqu'à 16) et les bâtiments étaient intérieurement divisés en de multiples lots. Les propriétaires pouvaient modifier la partie du bâtiment leur appartenant comme ils le voulaient. Le rez-de-chaussée sur rue était souvent occupé par un magasin ou un atelier, les niveaux supérieurs étant réservés à l'usage résidentiel. Les équipements et les commodités étaient rares à l'intérieur des bâtiments.

Il n'existe pas de typologie particulière de la maison juive qui se définit davantage par l'utilisation d'un espace restreint et par son organisation en multiples propriétés. Cela a entraîné la construction de passages entre différentes maisons, rendus nécessaires par l'acquisition de lots dans des maisons voisines. Certaines maisons n'ont pas d'entrée sur rue parce qu'on y pénètre à partir d'une autre maison. Profitant de la déclivité du terrain, certaines maisons ont plusieurs entrées à différents niveaux. À Trebic sont préservées toutes les fonctions sociales essentielles, synagogues, écoles, etc., ainsi qu'une tannerie. La plus ancienne mention d'une synagogue remonte à 1590. L'ancienne synagogue date de 1639-1642, un bâtiment baroque simple, aujourd'hui utilisé comme église par les Hussites. La nouvelle synagogue date du XVIIIe siècle ; elle a été récemment restaurée et transformée en musée et salle de réunion.

Cimetière juif : Le cimetière s'étend au-delà du quartier juif, derrière la colline. L'accès se faisait par une route carrossable. D'un point de vue historique, il s'agit du second cimetière, le premier ayant été proche du monastère. Le cimetière visible aujourd'hui est composé de deux parties : la première date du XVe siècle, et la seconde du XIXe siècle. Parmi les quelque 4000 pierres tombales, certaines portent des sculptures remarquables ; à l'entrée s'élève une petite salle de cérémonies construite en 1903 et restée intacte.

La basilique Saint-Procope : La basilique est située bien en évidence sur la colline, dominant la ville de Trebic. À l'origine, construite au XIII^e siècle, elle faisait partie d'un monastère bénédictin fondé en 1101. Aujourd'hui, elle est reliée au palais construit sur le site du monastère qui fut détruit au XVI^e siècle. Les caractéristiques de l'église sont plutôt inhabituelles dans le contexte de l'Europe médiévale. Cela est en partie dû au mélange d'éléments romans et gothiques. La basilique possède un triple chœur et une triple nef, un presbytère adossé à sa façade est, un porche de plan carré s'ouvrant sur sa façade nord et deux tours s'élevant à l'ouest. Sous la partie orientale de la basilique et sous le presbytère s'étend une crypte avec des voûtes à nervures brisées. La basilique est bâtie en granite et en grès. L'extérieur est recouvert d'un parement de blocs de granite de face carrée. La surface des pierres étant assez brute et quelque peu irrégulière suggère qu'à l'origine elle aurait dû être enduite. La façade ouest, de style baroque, comporte des détails « gothicisant » et des enduits de plâtre. Les murs intérieurs sont actuellement nus, bien qu'il reste quelques traces de l'enduit d'origine découvertes dans le chœur. La nef possède des voûtes en ogive, de style baroque gothicisant à registres sculptés.

Histoire

En 1101 fut fondé un monastère bénédictin en un lieu stratégique, au croisement avec la rivière Jihlava. Son existence favorisa bientôt l'établissement d'un marché qui attira les commerçants et, parmi eux, des Juifs. Ce fut le début du développement concomitant du monastère et d'un foyer urbain appelé « Podklasteri » (littéralement : sous le monastère) dans son voisinage immédiat, et de la ville de Trebic, sur l'autre rive de la Jihlava.

Le quartier juif s'est installé au cœur du foyer commercial en expansion, proche du monastère et du gué permettant la traversée de la rivière. Ne disposant d'aucune défense, il connut le même destin que le reste de la ville et eut à souffrir de nombreuses attaques et destructions, telles que celles des Hongrois au XV^e siècle. Dans les années fastes, le site se développa et prospéra, favorisant la construction des équipements et des bâtiments nécessaires. Au XVI^e siècle, on ordonna l'expulsion des Juifs mais cet ordre ne fut pas appliqué. Dans l'ensemble, les autorités de cette région étaient beaucoup plus tolérantes qu'ailleurs en Europe. Dans les premiers temps, les Juifs étaient impliqués dans le prêt d'argent mais aussi dans l'artisanat : tannage des cuirs, fabrication de perles pour la joaillerie, gantier et fabrication de savon. À partir du XVII^e siècle, ils sont essentiellement commerçants et artisans. Plusieurs événements destructeurs se produisirent dans les siècles suivants, en particulier des incendies et des inondations dans les zones proches de la rivière.

Dès l'origine, le quartier juif disposa de son propre gouvernement avec un magistrat et deux conseillers élus. En 1849, le quartier eut sa propre administration, avec un maire à sa tête, et s'appela Zamosti (littéralement : au-delà du pont). Dans les années 1920, la zone fut rattachée à la ville de Trebic et la population commença à se mélanger. En 1890, il y avait environ 1500 Juifs dans ce quartier mais dans les années 1930, il ne restait plus que 300 Juifs. Tous les habitants juifs furent déportés pendant la Seconde Guerre mondiale et il n'en reste aucun aujourd'hui. Les

maisons appartiennent maintenant à des propriétaires dont aucun n'est juif.

Le monastère bénédictin, établi au début du XII^e siècle, fut richement doté et devint un centre important de la vie ecclésiastique et du développement économique. La première église monastique fut construite sous le règne du roi Wenceslas I^{er} (1230-1253) et fut achevée dans les années 1250. Après quelques dommages subis en 1468, l'église fut réparée à la fin du siècle. Au cours de la première moitié du XVI^e siècle, le monastère fit place à un palais qui fut entièrement rénové dans le style baroque entre 1666 et 1684. Quelques modifications mineures furent exécutées dans la basilique, qui fut ensuite restaurée par un célèbre architecte tchèque : Frantisek Maxmilian Kanka. Les travaux débutèrent en 1726 et la restauration de la nef s'acheva en 1733. Plusieurs fenêtres furent agrandies et des arcs-boutants ajoutés, une tour fut reconstruite sur la façade sud-ouest et une nouvelle façade flanquée de deux tours fut construite dans le style baroque gothicisant. Tout en évitant des « restaurations » radicales, l'église fut à nouveau restaurée dans les années 1920 et 1930. La chapelle sud, qui avait été détruite, fut reconstruite dans les années 1950.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La législation sur la conservation en République tchèque, date de 1987, elle est assortie d'amendements ultérieurs et elle prévoit la protection des villes historiques. La ville historique de Trebic fut déclarée zone protégée en 1990. Le quartier juif et la basilique Saint-Procope, le palais et les jardins sont inclus dans la zone protégée de Trebic (1990) qui s'étend sur les deux rives de la Jihlava. Tous les sites sont entourés d'une zone tampon commune (1996). Sur les 120 bâtiments que comprend la zone, 11 sont protégés en tant que monuments classés, y compris les deux synagogues et des maisons d'habitation ainsi que le cimetière et la basilique Saint-Procope. Tous les bâtiments de la zone protégée bénéficient d'une protection tandis que les bâtiments inclus dans la zone tampon sont soumis à un contrôle d'urbanisme. Sur les 120 bâtiments du quartier juif, 90 % sont des propriétés privées.

Structure de la gestion :

La gestion s'exerce à plusieurs niveaux. Au niveau de la ville de Trebic, elle relève de l'administration de la ville et de son service d'urbanisme. Le Fonds de Trebic est chargé de collecter des financements auprès de différentes sources et d'instaurer des mesures légales pour promouvoir les monuments locaux. Au niveau du Conseil du district, le service culturel est responsable du contrôle de la protection et de l'entretien de la zone protégée et de la zone tampon. Le bureau régional de l'Institut d'État des monuments, installé à Brno, participe au développement de politiques de conservation adéquates. Au niveau de l'État et du ministère de la Culture, la section des monuments historiques attribue des ressources financières prélevées sur le budget de l'État. L'Institut d'État pour les monuments historiques, installé à Prague, propose une assistance méthodologique professionnelle pour la

préparation des programmes et des projets de conservation et de restauration.

La totalité de la zone du bien proposé pour inscription est soumise au plan de conservation territorial de la ville de Trebic, qui est l'une des villes historiques protégées de la République tchèque. Parallèlement à la protection, le plan définit la destination et l'usage fonctionnel des bâtiments, les gabarits (hauteur et volume) des nouvelles constructions et la gestion de la circulation dans la zone. La ville de Trebic est inscrite au programme de revitalisation approuvé par le gouvernement. Les habitants de Trebic sont connus pour être fiers de leur ville.

Ressources :

Depuis plusieurs décennies, l'État attribue régulièrement des financements au profit du quartier juif et de la basilique Saint-Procope. Le Conseil du district de Trebic a également accordé des fonds pour la restauration des bâtiments historiques du quartier juif. Les propriétaires de tous les bâtiments, classés ou non, sont en droit de recevoir une aide financière, en application de la loi sur la préservation du patrimoine. En 2002, 35 propriétaires ont demandé cette aide pour restaurer l'aspect extérieur des murs et des toitures. En 1999, des travaux ont porté sur l'amélioration des équipements, y compris les égouts.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La basilique Saint-Procope de l'ancien monastère possède des éléments du roman tardif et du premier gothique, typiques des constructions de transition que l'on rencontre en France, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. À ce titre elle est considérée comme l'un des bâtiments les plus étranges de l'époque. On peut la décrire comme étant la synthèse du style Plantagenet et des anciens principes de construction romane, dont témoigne la facture des voûtes. Le quartier juif est préservé dans son unité et sa cohésion exceptionnelles, il a survécu à une série de catastrophes naturelles et d'incursions ennemies. Son existence continue sur plus de 500 ans entre le monastère/palais et la ville chrétienne témoigne de la tolérance de la population locale qui, en général, n'a pas permis que des restrictions concernant les résidents juifs se desentendent en persécution ou en pogroms, comme cela s'est produit ailleurs. Le cimetière juif est l'un des plus grands de la République tchèque et compte environ 3000

La zone est proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères i, ii, iii et iv. Le critère i est associé à la basilique pour sa grande originalité de construction reflétant le mélange du roman tardif et du premier gothique inspiré des influences françaises et allemandes. Le critère ii est invoqué pour la remarquable symbiose des deux cultures, juive et chrétienne, que le site exprime. De plus, la basilique est remarquable pour ses caractéristiques architecturales et artistiques qui se réfèrent à l'Europe de l'Ouest. Le critère iii se réfère à la tradition de la communauté juive dans ce lieu, depuis le Moyen Âge jusqu'en 1945. Le critère iv se rapporte à la structure de la communauté, dont tous les éléments essentiels sont conservés. Cela étant extrêmement rare, ce site est considéré comme le plus représentatif.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juin 2002. L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique internationale sur les villes et villages historiques et des historiens de l'architecture.

Conservation

Historique de la conservation :

Le quartier juif a connu plusieurs épisodes de destruction, notamment des conflits armés (par exemple au XVI^e siècle), et a subi plusieurs incendies et inondations. La dernière grande inondation s'est produite dans les années 1980. Depuis lors, la ville a mené un programme de prévention des risques et équipé la rivière d'un système permettant d'éviter les inondations.

État de conservation :

La zone proposée pour inscription et les monuments sont dans un état raisonnablement bon grâce aux travaux de réhabilitation et de conservation réalisés au cours des décennies passées. Plusieurs bâtiments ont encore besoin de travaux de restauration et éventuellement de travaux de confortement des structures. Par le passé, la zone a subi des incendies et des inondations, mais des solutions ont été récemment apportées pour réduire ces risques. Dans le quartier juif, un programme est en cours et les propriétaires peuvent obtenir des facilités de financement pour réparer et restaurer leur bien. Le cimetière juif est en bon état et entretenu en permanence par un gardien, et le mur de pierre qui l'entourait a été récemment restauré. La basilique Saint-Procope est bien entretenue.

Gestion :

La gestion de Trebic s'exerce à plusieurs niveaux, avec la contribution de l'Etat et des autorités régionales et locales. Dans ce contexte, le quartier juif a été l'objet d'une attention particulière. Depuis dix ans, le programme gouvernemental en cours a contribué à améliorer systématiquement la qualité et la sécurité de la zone, incitant les habitants à réparer et restaurer leur bien.

Analyse des risques :

Par le passé, de nombreuses catastrophes ont endommagé le site, que ce soit les incendies ou les inondations. Concernant la prévention contre les inondations, les autorités ont récemment amélioré les systèmes de protection le long de la rivière. Ces problèmes demeurent cependant des risques potentiels pour le quartier juif. Une autre menace pèse sur le quartier juif, à savoir la « sur-restauration », en particulier à cause du développement du tourisme. Le quartier juif se caractérise par son style vernaculaire, et les interventions actuelles sont conformes à cet esprit. À l'avenir, il faudra rester fidèle à ce caractère, car il fait partie de l'identité et de l'esprit du lieu. Il convient aussi de contrôler l'emploi des matériaux adaptés et les techniques de mise en œuvre dans la zone.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Le quartier juif a connu différentes modifications au cours des siècles et il a souffert d'incendies et d'inondations. Les modifications sont dues essentiellement à la structure caractéristique des copropriétés prévalant dans la communauté juive contrainte de vivre dans un espace restreint. Les propriétés étaient en permanence divisées et échangées selon les besoins. Le tissu urbain de la zone conserve une stratification exceptionnellement intéressante qui a évolué depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au XXe siècle. Il n'est pas rare de trouver dans un même bâtiment des parties datant d'époques différentes. Les rez-de-chaussée voûtés étaient construits en pierre et ont donc contribué à conserver le caractère médiéval du quartier. Les étages supérieurs, construits en bois, sont souvent plus récents. Globalement, la zone possède une authenticité historique satisfaisante. Le cimetière comporte un grand nombre de pierres tombales contemporaines et des siècles passés. La basilique a été restaurée au début du XVIIIe siècle (les voûtes de la nef) puis a connu des restaurations mineures en 1862, 1929-1930 et plus récemment encore. Le bâtiment a conservé son caractère historique et son authenticité. Le palais, construit sur les fondations de l'ancien monastère au XVIe siècle, est aussi en bon état et abrite aujourd'hui un musée.

Intégrité :

L'association fonctionnelle du quartier juif, du cimetière juif et de la basilique (avec son palais/ensemble monastique) est importante pour définir la valeur du lieu. Visuellement et structurellement, le quartier juif a conservé son intégrité. La relation visuelle entre le quartier et la basilique est intacte. Quelques constructions neuves apparaissent sur la colline et également dans la zone tampon, mais leur volume reste dans des limites acceptables. Il y a quelques constructions neuves dans la ville chrétienne sur l'autre rive de la Jihlava, par exemple les bureaux de l'ancien parti communiste qui se trouvent dans la zone tampon. Quelques immeubles plus élevés ont été construits dans les années 1960, plus à l'écart, hors de la zone tampon. Néanmoins, ces bâtiments ne perturbent pas le paysage, et la politique d'urbanisme actuelle n'autorise plus la construction de bâtiments de grand volume.

Évaluation comparative

Le quartier juif a été choisi par les autorités tchèques après une étude comparative soignée de tous les lieux d'établissement de communautés juives en Europe. Dans de nombreux pays, de tels établissements ont été détruits, bien que certains subsistent en Europe centrale et dans la région méditerranéenne. C'est le cas d'Evora au Portugal, où une grande partie de la ville était habitée par la communauté juive, mais qui devint chrétienne dès le XVIe siècle. Un des quartiers juifs les plus importants se trouve à Prague, mais cette zone a été reconstruite au XIXe siècle, à l'exception de la vieille synagogue et du cimetière. Le nom de « Ghetto » aurait été donné en premier lieu au quartier juif de Venise, bien que son étymologie exacte soit incertaine. Le Ghetto de Venise est cependant d'un

caractère différent des quartiers juifs de Moravie, en raison de la situation économique et sociale et du caractère architectural de la région. On note qu'à Venise, le quartier est encore habité par des Juifs, mais pas exclusivement.

Des quartiers juifs ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial dans le cadre de l'inscription de différentes villes historiques. Par exemple, le centre historique de Bardejov (inscrit en 2000) inclut un quartier juif et une belle synagogue du XVIIIe siècle. De même, il y a un quartier juif et une petite synagogue à Ferrare (inscrit en 1995).

Dans le contexte de l'Europe centrale, la Moravie, grâce à son climat politique plus favorable, a préservé plusieurs exemples de quartiers juifs. Parmi eux, celui de Trebic est considéré comme le plus représentatif et le plus complet, car il possède encore toutes les fonctions d'un quartier juif, telles que les synagogues, les écoles, un hôpital, une usine, etc. Ce quartier est proposé en association avec la basilique Saint-Procope qui représente le contexte économique et culturel qui motiva la fondation de la ville juive.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le quartier juif, le cimetière et la basilique Saint-Procope proposés pour inscription sont étroitement associés les uns aux autres, constituant un témoignage exceptionnel de la coexistence des cultures juive et chrétienne du Moyen Âge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Évaluation des critères :

Critère i : L'État partie tient la basilique Saint-Procope pour un bâtiment hautement original représentant les influences romanes et gothiques françaises et allemandes. La basilique est certainement exceptionnelle dans son implantation géographique et son contexte historique mais elle ne saurait être considérée comme remarquable en comparaison des modèles d'Europe de l'Ouest. En conséquence, l'ICOMOS ne considère pas ce critère approprié pour l'inscription du site.

Critère ii : L'État partie se réfère au site comme à l'expression d'une symbiose remarquable entre deux cultures, juive et chrétienne. La basilique est considérée comme exceptionnelle du point de vue architectural et artistique en référence à l'Europe de l'Ouest. L'ICOMOS admet que l'urbanisme et l'architecture du quartier juif résulte de l'adaptation des modes de construction et des artisanats locaux traditionnels aux besoins spécifiques de la communauté juive et aux problèmes qu'elle eut à résoudre au cours des siècles. Cette forme d'échange étant survenue sur plusieurs siècles est spécifique et important en Europe, et Trebic est considéré comme un témoignage exceptionnel de ce phénomène.

Critère iii : L'État partie invoque la Diaspora du peuple juif dont une communauté s'est installée dans ce lieu pendant plusieurs siècles. L'ICOMOS admet que le quartier juif de Trebic, le cimetière juif et la basilique Saint-Procope portent ensemble un témoignage exceptionnel de cette coexistence culturelle. Ce site est

donc considéré comme un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle qui, sous cette forme, a disparu.

Critère iv : L'État partie considère le quartier juif comme un ensemble urbain exceptionnellement cohérent et bien préservé représentant le développement évolutif d'une zone urbaine. L'ICOMOS admet que le site contient des éléments essentiels mais considère cependant que le quartier juif et la basilique ne constituent pas nécessairement un type de forme urbaine que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel. En réalité, la typologie varie selon les traditions locales de construction. Ce n'est donc pas le type que l'on doit retenir, mais plutôt la manière dont les traditions juives se sont exprimées dans ce site, lui donnant un impact culturel particulier.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

À l'avenir, il est recommandé de s'assurer de l'utilisation de matériaux adéquats et de la qualité de leur mise en œuvre. Il est également recommandé d'organiser des sessions de formation et d'information à cet égard à l'adresse des propriétaires et des entreprises de la région.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial la base des *critères ii et iii* :

Critère ii Le quartier juif et la basilique Saint-Procope de Trebic témoignent de la coexistence et des échanges de valeurs entre deux cultures, juive et chrétienne, pendant de nombreux siècles.

Critère iii Le quartier juif de Trebic est un témoignage exceptionnel des traditions culturelles liées à la diaspora juive en Europe centrale.

ICOMOS, mars 2003